

LE GRAND SOIR

CopyLeft :
Diffusion autorisée
et même encouragée.

Merci de mentionner les
sources.

www.legrandsoir.info

 [imprimer page](#)

ajuster taille texte :



dimanche 6 octobre 2013

Une colonisation et une monarchie brinquebalante

Ahmed HALFAOUI

Il n'y a pas besoin d'être un fin observateur de la politique internationale pour comprendre que le fondement de la diplomatie française au Maroc est, en grande partie, déterminée par son attitude vis-à-vis de l'Algérie. En retour, le Makhzen en tire la garantie d'être soutenu et de ne pas trop se soucier de déstabilisation à l'intérieur de ses frontières.

Ces derniers jours, nous avons pu assister à l'un des gestes inauguraux du retour, même partiel, de la Françafrique dans la région après une relative perte de l'influence française que la " libération du Mali du terrorisme " est venue rétablir.

Le président français, François Hollande, a pris Mohamed VI dans ses bagages pour le recommander au nouveau président malien, après qu'il ait été quelque peu frustré que ce soit le président Sahraoui, qui avait les bonnes grâces des ex-dirigeants du Mali. Le tort est en voie d'être réparé, le Polisario n'a pas été invité, et le colonisateur au petit pied peut être satisfait de la " victoire " de son suzerain français, dont il escompte que sa colonisation recueillera un soutien perdu.

Pour la France officielle, le Sahara Occidental constitue une pièce maîtresse de sa stratégie régionale, elle a donc tenu à commencer par neutraliser toute tentative malienne de maintenir la politique antérieure. Pendant ce temps, l'Europe n'est pas unanime à soutenir l'une des injures majeures infligées au droit international et aux résolutions onusiennes, par le palais royal chérifien qui croit, à l'instar de l'entité sioniste en Palestine, pouvoir s'en prévaloir.

M6 le sait, que sa position est indéfendable, au point que les États-Unis, aussi, ont failli le mettre sur la sellette en recourant à l'argument des droits humains. Cet argument fonctionne en Europe du Nord et pourrait peser, fin octobre, au Parlement de Strasbourg, où le Britannique Charles Tannock, présentera son rapport sur les droits de l'Homme au Sahel et au Sahara Occidental. Sur le plan économique, déjà, la direction des fonds de pension publics suédois, AP-Fonden, a clairement exprimé, dans un communiqué, sa position sur la question, concernant le pillage des ressources sahraouies :

" le conseil d'éthique discute avec les deux groupes depuis 2010, afin qu'ils cessent leur approvisionnement en phosphate depuis le Sahara Occidental ou qu'ils prouvent que le processus d'extraction est conforme aux intérêts du peuple sahraoui ".

Les raisons invoquées sont encore plus significatives.

Pour AP-Fonden :

" le Sahara occidental est sous occupation marocaine, depuis 1975, et est sur la liste des Nations unies de territoires non autonomes, qui relèvent de la décolonisation. Sans compter les références à un avis du Conseil de sécurité qui interdit toutes activités qui enfreindraient le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ".

C'est dire que la position française est loin de pouvoir suffire à maintenir une occupation qui, de plus, est en butte à une résistance déterminée du peuple sahraoui que la répression ne fait qu'alimenter. Et le fait que la monarchie ait lié son sort à une mythique " unité territoriale " pose d'emblée la question de sa survie après l'effondrement inéluctable de son rêve de conquête... À moins que les Marocains résolvent le problème par anticipation.

Ahmed Halfaoui

<http://www.legrandsoir.info/une-colonisation-et-une-monarchie-brinquebalante.html>